

L'abonnement pain 2019, vous permet de venir retirer votre pain tous les 15 jours (selon le calendrier de

Ci-dessous vous trouverez les informations qui vous seront utiles pour vous abonner.



Abonnement pain 2019

Inscription : En cours

Durée : 8 janvier au 10 décembre 2019

Livraison : Le mardi au Chalet Larousse

Dates : tous les 15 jours environ. Voir Calendrier dans la description.

Prix : 2,70 € l'unité.

Principe :

Théophile et Brigitte VANDOOREN-PREVOST propose son pain bio deux fois par mois:

- engagement d'un an pour stabiliser la relation avec le producteur, lui assurer de la visibilité, et simplifier la gestion des abonnements,
- 22 distributions au total dans l'année : dont un arrêt de distribution en Août.

Prix du pain et paiement :

Chaque pain est vendu au prix unitaire de 2,70€.

L'adhérent a le choix de choisir entre 3 différents pains:

- Le pain nature
- le pain complet
- le pain "surprise" (différent à chaque distribution: aux graines de courge, sésame, etc..)

Les règlements se feront en 2 chèques pour l'année en cours. Pour des raisons comptables, le producteur n'accepte plus les autres fréquences de paiement.

- paiement par semestre, soit 1 chèque fin janvier à l'inscription, puis un 2ème chèque en juin :

- ex pour 1 pain : $2,70\text{€} \times 11 \text{ distributions} = 29,70$ Soit 1 chèque de 29,70€ pour le premier semestre et un deuxième en juin

- ex pour 2 pain : $5,40\text{€} \times 11 \text{ distributions} = 59,40$ Soit 1 chèque de 59,40€ pour le premier semestre et un deuxième en juin

Les chèques doivent être remplis, signés et libellés correctement à l'ordre du producteur : "SARL Pain Budi Bio"

Lieu et horaire de distribution :

- Au Chalet Larousse, 26 Avenue Pierre Larousse, deux mardi par mois de 18h30 à 20h20 (voir [la carte](#)).

Calendrier des distributions :

Mois (2019)	Jours distributions
Janvier	
08 - 22	
Février	05 - 19
Mars	05 - 19
Avril	02 - 16 - 30
Mai	14 - 28
Juin	11 - 25
Juillet	09
Août	
Fermeture Annuelle	
Septembre	03 - 17
Octobre	01 - 15 - 29
Novembre	12 - 26
Décembre	10

Modalité pratique d'abonnement :

Pour vous abonner, vous devez être adhérent pour l'année 2019. Pour adhérer à l'association reportez vous à notre rubrique Adhérer au Miam.

La demande d'abonnement est soumise à la signature d'un contrat. Ce contrat est disponible

en téléchargement ci dessous.



[télécharger le contrat](#)

Vous devez ensuite transmettre à Frédérie :

- un exemplaire du contrat d'abonnement rempli et signé.
- les chèques correspondant à votre abonnement.

Ces éléments peuvent être :

- remis à Frédérie en les déposant dans une enveloppe, directement au chalet Larousse, 26 Avenue Pierre Larousse, deux mardi par mois de 18h30 à 20h20 (voir

[la carte](#)

)

.

Vous devez prendre soin de nous communiquer votre nom d'adhérent avec votre abonnement. C'est la seule solution pour nous d'être sûr de vous retrouver.

Le chèque d'adhésion peut être joint simplement à l'abonnement.

Gestion des abonnements :

Frédérie Lhomme

6 rue Henri martin 92240 Malakoff

frederie.lhomme@bbox.fr